

RAPPORT DE LA COMMISSION MEDICALE NATIONALE

EXERCICE 2023

Dr Frédéric RUSAKIEWICZ

Médecin Fédéral National

COMMISSION MEDICALE :

Composition :

Dr Frédéric Rusakiewicz médecin fédéral national, Dr Claire Delpouve médecin coordonnateur du suivi médical réglementaire, Dr Eric Pantera médecin élu au comité directeur, M. Vincent Ferring kinésithérapeute des équipes de France, Dr Dominique Hornus, Dr Emmanuelle Cugy, Caroline Olejnik psychologue, Karine Kuznicki assistante de la commission médicale.

Les réunions de la commission se déroulent en visio

38 médecins participent aux actions de la commission (11 médecins de discipline, 11 médecins de région, 16 médecins agréés).

50 kinésithérapeutes peuvent intervenir auprès des équipes de France

5 infirmier(e)s se rendent disponibles auprès des commissions sportives

2 aides-soignants sont identifiés auprès de la commission médicale

Les comités régionaux sont dotés de médecins de région, reste à pourvoir la région Centre Val de Loire et autres et Grand Est ?

HAUT NIVEAU

Suivi médical réglementaire

Tous les sportifs sur liste ministérielle, sportifs de haut niveau, espoirs et collectifs nationaux, reçoivent individuellement leurs dossiers.

Ce qui correspond à 372 sportifs pour 2023.

L'année 2023 est marquée par la prise de poste du Dr Claire Delpouve au sein de la commission médicale en tant que médecin en charge de la coordination du suivi médical réglementaire en octobre 2023.

La commission médicale a souhaité simplifier la démarche des sportifs et d'orienter la surveillance médicale vers les problématiques liées à la pratique sportive intensive sans négliger les potentielles complications liées au handicap.

L'Observance du Suivi Médical Réglementaire :

En 2023, 59% des sportifs ont complété leur dossier de surveillance médicale réglementaire.

12% des dossiers sont incomplets

29% ne s'y sont pas souscrits.

Encadrements des évènements sportifs

Présence de professionnels de santé sur la plupart des manifestations nationales.

En stages ou en compétitions accompagnement sanitaires des sportifs représentant 1433.5 journées :

- 98.5 journées médecins
- 1053.5 journées kinésithérapeutes
- 251.5 journées infirmiers
- 30 journées aides-soignants

Les soins médicaux sont représentés par le suivi de blessures sportives mais aussi de problématiques liées au handicap : urologique, dermatologique, infectieux, cardiovasculaire.

Encadrement kinésithérapeutes, Vincent FERRING, Kinésithérapeute Fédéral National (KFN)

Comme chaque année, l'activité principale des masseurs kinésithérapeutes (MK) auprès de notre fédération correspond à l'accompagnement de nos équipes d'été et d'hiver sur le haut niveau. Cela correspond à un équilibre entre stages et compétitions.

Chaque commission et donc chaque collectif a donc au minimum un(e) MK.

Les MK exercent dans un cadre coordonné sur le plan fédéral par la Commission Médicale nationale, mais ils s'intègrent aux spécificités de fonctionnement de chaque Commission.

Ils travaillent également en relation étroite avec le médecin de discipline qui n'est pas toujours présent sur les déplacements.

Avant chaque déplacement, le MK prévient le KFN de son départ.

Il arrive qu'un contact autre s'effectue lors du déplacement si besoin en cas d'accident ou de questionnements divers.

Au retour, le MK envoie un compte rendu soumis au secret médical permettant d'assurer la traçabilité mais aussi de permettre une coordination des suivis sur le plan national.



Le profil des MK est assez diversifié. Certains sont spécialisés dans l'activité physique des personnes en situation de handicap, d'autres proviennent plutôt du sport valide.

Certains sont arrivés parmi nous par exemple car tout simplement ils nous ont sollicités par envoi de CV, d'autres ont été proposés par connaissances interposées.

En tout et en moyenne, une cinquantaine de MK fait partie de notre pool.

Dans beaucoup de collectifs, la stabilité est de mise avec des kinésithérapeutes expérimentés et connaissant parfaitement à la fois la discipline sportive mais aussi les sportifs.

Sur le plan du volume d'interventions et donc de vacances, cela varie en fonction des mois, en lien avec les calendriers propres à chaque discipline.

Sur le plan de la quantité d'actes réalisés lors des déplacements, cela dépend du sport (nombreux soins à réaliser par sportif dans des disciplines comme le rugby fauteuil, l'athlétisme, la natation...). Cela dépend aussi du ratio nombre de sportifs par Kiné. Il peut arriver qu'un MK parte en déplacement pour deux à trois sportifs. Il peut arriver également qu'un seul Kiné s'occupe d'un groupe de 15. Il n'est jamais évident de refuser des soins.

Les soins réalisés concernent majoritairement, au-delà des prises en charge des lésions, la récupération avec beaucoup de massages, de mobilité, de soins de physiothérapie-parfois avec du matériel qu'il s'agit d'acheminer. A ce titre, la gestion des tables de massage et toujours délicat.

Il s'agit également de soins de préparation et d'accompagnement à l'échauffement. Il n'est pas rare que les kinésithérapeutes réalisent certaines séances spécifiques d'entraînement comme de la préparation physique spécialisé au handicap ou des séances collectives d'étirements, de mobilité, ou de préparation physique générale.

Dans nombre de Commissions, des rôles annexes spécifiques existent.

Certains MK interviennent également comme classificateur dans leur discipline.

Il arrive qu'il faille trouver un MK pour dépanner un collectif donc le MK habituel est indisponible. Ou encore qu'il soit nécessaire de proposer une candidature pour remplacer un MK qui arrêterait son activité. À ce titre, certains MK ont désormais l'expérience de plusieurs sports.



Pour cela, mais aussi pour assurer la communication et pour fédérer tous ces MK, un groupe WhatsApp très actif est en place. Cela permet par exemple aux plus anciens de passer des informations et d'assimiler les nouveaux pour les acculturer et favoriser l'accompagnement des sportifs en situation de handicap notamment.

Enfin, il faut souligner le professionnalisme et l'application de tous les kinésithérapeutes au regard de la valorisation de la vacance qui amène la plupart d'entre eux à un manque-à-gagner conséquent.

Les sportifs bénéficient d'un encadrement infirmier facilitant les soins du quotidien lors de leur déplacement en stage ou en compétition. Les soins infirmiers sont représentés par des soins de nursing, aides à la douche, aide à l'élimination des selles et urines, aide à la prise des repas, gestion des pansements, adaptations ergonomiques de l'environnement.

Des aides-soignants viennent compléter les équipes nécessitant des soins de nursing.

La commission médicale est partie prenante des organisations des manifestations d'envergure nationales et internationales.

En 2023 la commission médicale a été responsable de l'organisation sanitaire des World Para Athletics de PARIS.

Les équipes médicales spécialisées ont été également déployées sur :

- Les World Series de Paraswimming de Limoges
- Les Championnats de France Mutualisés

Enseignement/Recherche :

Les médecins et kinésithérapeutes participent activement sur le territoire aux communications aux congrès médicaux dans une optique de promotion et de formation notamment lors du congrès médical de la rééducation (SOFMER en octobre au Havre).

Y a été présenté l'importance d'encourager les personnes en situation de handicap à pratiquer une activité physique régulière.

Les membres de la commission médicale participent aux formations d'étudiants médicaux et paramédicaux (DIU, DU, capacité en médecine du sport....)



Actions-Formations-Recherche :

Les données médicales des world para- athlétics de Paris 2023 ont été collectées et seront utilisées dans le cadre du mémoire de fin d'études d'une interne en médecine.

Sport-santé :

Implication de la commission médicale.

Le Dr Emmanuelle Cugy, Vincent Ferring, Kiné fédéral national, et Mme Caroline Olejnik psychologue ont participé à la formation des stagiaires lors des sessions Handisport-Santé.

Dopage

La commission médicale intervient auprès des sportifs et des encadrants, pour la prévention et à la lutte contre le dopage.

Les médecins, kinésithérapeutes et infirmiers se rendent disponibles au sein de leur commission pour informer régulièrement les sportifs sur les substances interdites par le code mondial antidopage.

Classifications

Régulièrement, nous mettons à disposition notre expertise dans le cadre de la constitution des dossiers de classification de nos sportifs. L'aide et le soutien apportés par l'expertise du réseau médical est précieux dans la justification des causes du handicap présenté par un sportif entrant en processus de classification ou désireux de la faire réévaluer. La commission médicale encourage ses membres médicaux et paramédicaux à intégrer un circuit de classification nationale et internationale.

Médecins Agréés FFH:

La Fédération Française Handisport met à disposition des DRAJES son réseau de médecins afin de permettre une offre maximale d'évaluation fonctionnelle aux candidats désireux d'intégrer une formation aux métiers du sport. La demande accrue des demandes d'adaptations d'épreuves aux examens d'entrée, à la formation ou encore aux épreuves finales mobilisent les médecins agréés sur l'ensemble du territoire.

Fait à Paris, le 27 février 2024